



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Organisation du baccalauréat 2021

Question au Gouvernement n° 3941

Texte de la question

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT 2021

M. le président. La parole est à M. Frédéric Reiss.

M. Frédéric Reiss. En l'absence de ministre de l'éducation nationale, ma question sur l'organisation du bac en 2021 s'adresse à M. le Premier ministre.

Auparavant, je confirme que les environnements numériques de travail étaient totalement saturés aujourd'hui.

M. Fabien Di Filippo. Quel échec !

M. Frédéric Reiss. Jean-Michel Blanquer a pourtant affirmé que tout était prêt pour l'école à distance.

Résultat : la plateforme du CNED était inaccessible ce matin. Heureusement, madame la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, que nous avons beaucoup progressé depuis l'année dernière ! Pour le moment, cet énorme bug a suscité incompréhension et grogne de la part des internautes.

M. Pierre Cordier. Mon fils n'a pas pu étudier ! Il est resté chez lui à ne rien faire !

M. Frédéric Reiss. On craint le pire pour la suite, notamment pour le baccalauréat 2021.

Le ministre Blanquer a récemment affirmé avoir bon espoir que le baccalauréat de français, ainsi que les épreuves de philosophie et du grand oral, se déroulent « dans des conditions normales ».

Le baccalauréat 2021 devrait reposer sur une part de contrôle continu et une part d'épreuves terminales. S'agissant du grand oral, pour l'instant, c'est plutôt le grand flou qui domine ! Les professeurs sont aussi angoissés que les élèves et leurs familles, d'autant que l'ordonnance publiée au *Journal officiel* du 24 décembre en guise de cadeau de Noël n'est pas pour les rassurer : elle précise que les modalités d'organisation des examens devront être adaptées en fonction de l'épidémie de covid-19 et que le Gouvernement pourra les modifier jusqu'à quinze jours avant le début des épreuves. Ira-t-on vers un diplôme accordé sur la seule base du contrôle continu, comme en 2020 ?

La réforme du lycée interroge toujours : le choix de trois spécialités en première, les épreuves portant sur deux spécialités en terminale, les stages de formation des professeurs en vue du grand oral, ainsi que la prise en compte des notes et des bulletins par la plateforme Parcoursup sont autant de questions auxquelles les enseignants, les élèves et leurs parents doivent obtenir des réponses claires.

Le ministère de l'éducation nationale ne pourrait-il pas être, un peu plus, celui de l'anticipation ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. - M. Jean-Louis Bricout applaudit également.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. Vous commencez votre question en pointant...

M. Pierre Cordier. Un échec !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État. ...les dysfonctionnements observés ce matin sur la plateforme du CNED. J'ai déjà eu l'occasion de le dire deux fois, mais je vais le répéter : des lenteurs de connexion ont été constatées et un acte de malveillance a effectivement causé un dysfonctionnement entre huit heures et dix heures du matin.

M. Pierre Cordier. Mon fils n'a pas pu étudier ! C'est un scandale !

Mme Sylvie Tolmont. Tout était planté !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État. Malgré cela, à dix heures, la fréquentation enregistrée sur la plateforme atteignait 500 000 élèves et professeurs, et 150 000 classes virtuelles étaient actives.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.)

S'agissant de l'organisation de la session 2021 du baccalauréat, comme vous le savez, nous tiendrons bien évidemment compte des conséquences de la crise. Plusieurs dispositions ont été prises.

D'abord, pour ce qui concerne les classes de première et de terminale, nous avons annulé les évaluations communes, afin que les élèves disposent de plus de temps pour apprendre et soient donc plus sereins. Les épreuves de spécialité initialement prévues en mars seront ainsi transformées en contrôle continu, tout comme les épreuves communes. L'épreuve écrite de philosophie, quant à elle, devrait se tenir le 17 juin, tandis que le grand oral devrait se tenir entre le 21 juin et le 2 juillet, dans le respect des protocoles et des gestes barrières.

Enfin, pour accompagner au mieux les enseignants dans cette période, nous mettons deux outils à leur disposition : un guide de l'évaluation pour les classes de terminale des voies générales et technologiques, contenant des recommandations pour chaque discipline et spécialité, et une méthodologie à l'intention des jurys d'examen. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3941

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation prioritaire

Ministère attributaire : Éducation prioritaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2021](#)